

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 47

Artikel: Histoire d'un pari
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195228>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bourgeois à mines fleuries, s'accoudèrent à leurs chaises, oubliant là leurs chopes pour écouter les cuivres, tandis que les sommeliers s'accotoient à la paroi avec leurs plateaux.

» Et, à la sortie, sous la pluie qui commençait à tomber, les exclamations se croisaient : « Sehr schön ! Superb ! », tandis que les braves papas zurichoïses, un moutard sur le bras, s'en allaient, sous leurs parapluies, en fredonnant : *O mein Heimatland ! O mein Vaterland !* »

R.-M. CAPELLE.

Histoire d'un pari.

Sous ce titre, le journal *La France* publie cette amusante petite histoire, signée : D. Bonnaud :

MADAME. — Dis donc, mon ami, es-tu passé aujourd'hui du côté de l'avenue de l'Opéra ?

MONSIEUR (*inquiet*). — Oui... et pourquoi ?

MADAME. — Alors... tu as dû forcément voir la magnifique exposition de costumes du *Bonheur des Dames*.

MONSIEUR (*de plus en plus inquiet*). — En effet... mais je ne me suis pas arrêté... J'avais autre chose à faire qu'à contempler des chiffons !

MADAME. — Des chiffons !... Comme tu y vas. Il y a cependant, tout à fait sur le devant... « en vedette », comme disent les actrices, une petite robe... oh ! très simple... mais d'un goût ! Tu sais... je l'ai marchandée.

MONSIEUR. — Ah ! (*Changeant vite la conversation*.) Il paraît que ton amie madame de Beautreuil est au lit... On la dit au plus mal...

MADAME. — Ce ne sera rien. Revenons à nos moutons. Mon cher, j'ai marchandé cette robe... une misère. Elle est pour rien, quand on songe à ce qu'il y a de dentelles appliquées dessus, au point de Venise, mon ami ! Et elle ne coûte que seize cents francs !

MONSIEUR. — Seize cent\$ francs ! Tu plaisantes !

MADAME. — Mais non... Songes-y bien, c'est une chose qui reste. Ce ne sont pas de ces saletés de robes qui font une saison... et puis pffft !... Non, c'est du beau et du bon. On fait preuve d'économie en se montant de pareilles choses... ça dure un temps infini. On n'en voit pas la fin.

MONSIEUR (*agacé*). — Je ne comprends pas ton insistance, ça fait la vingtième fois que tu me parles de cette robe. Je te le répète, c'est trop cher, n'en parlons plus.

MADAME. — Trop cher ! Mais tu es fou... tu n'as pas vu (*ciline*). Ecoute, promets-moi, à la première bonne affaire que tu feras, de me la payer... cette robe.

MONSIEUR. — Non... Je ne promets rien. Seize cents francs ! Je te l'offrirai...

ou... quand les poules auront des dents ou... ou encore quand les allouettes tomberont du ciel toutes rôties... ou encore quand on aura arrêté Arton.

MADAME qui a aperçu dans un coin du journal du soir, auquel son mari est abonné, la nouvelle de l'arrestation d'Arton). — Tu me l'offriras, dis-tu... quand Arton sera arrêté... Autant me dire jamais...

MONSIEUR. — C'est plus poli qu'un refus brutal.

MADAME. — Néanmoins, j'accepte ta promesse. Tu m'offriras cette robe quand Arton sera arrêté.

MONSIEUR (*souriant bien tranquille*). — Oh ! tant que tu voudras.

MADAME. — Tu le jures ?

MONSIEUR. — Sur la tête de ta sacrée mère... pardon ! — sur la tête sacrée de ta mère.

MADAME. — Eh bieu, mon ami, apprête ton argent. Arton est arrêté.

MONSIEUR (*riant aux éclats*). — Ha.. Ha!. Elle est bien bonne... fameuse la farce... mais ça ne prend pas... ma chérie... tu as des trucs innocents. Arton, arrêté... laisse-moi rire... Non... non ! tu es d'une ingénuité en fait de roueries. Arrêté Arton (*il se tord*). Ha... Ha...

MADAME (*lui montrant le journal*). — Tiens, vois... lis... je n'invente rien...

MONSIEUR (*subitement très pâle*). — Allons donc... Mais oui... c'est vrai... un communiqué officiel... Arton arrêté à Londres... Ma chère, tu as gagné ton pari... mais je te demanderai encore une chose... C'est d'attendre qu'Arton soit à Paris pour m'exécuter... Tant que je ne le verrai pas... de mes propres yeux..., je ne croirai pas à son arrestation.

MADAME. — Soit... nous irons le voir arriver demain à 10 h. 4 à la gare du Nord... Emporte les seize cents francs.

MONSIEUR. — Oui (*à part*). Quel crétin que cet Arton !... Et moi qui le croyais fort...

Encore les culottes.

Monsieur le Rédacteur,

Dans votre article intitulé : *Porter les culottes*, vous avez oublié un détail qui a bien son importance ; je veux parler des déceptions par lesquelles doivent passer les pauvres femmes qui les portent avant d'en arriver à bien jouer leur rôle. Je mets de côté, cela va sans dire, ces épouses vulgaires qui éprouvent le plus grand plaisir à dire : « Mes champs, mes vignes, mes bêtes, mon vieux, etc. »

Lorsqu'une jeune fille se marie, elle n'a certainement point l'intention de faire de son mari son serviteur. Elle est au contraire heureuse et fière si elle peut s'appuyer sur lui. Elle souffre, dès le jour où elle s'aperçoit que son compagnon n'a ni force ni énergie.

Il ne lui faut pas longtemps, du reste, pour constater la chose. Dès les premiers jours, elle a la preuve que son

mari ne possède aucune initiative, qu'il préfère s'effacer, laisser les autres se mettre en avant et rester lui-même à l'abri de tout tracas.

Lorsque le moment est venu de régler les premiers comptes du ménage, quelle déception ! Des notes sont présentées à Madame, qui les reçoit, en disant : « Je les remettrai à mon mari qui s'acquittera envers vous. »

— Oh ! ce n'est pas la peine, lui est-il répondu, nous lui avons déjà remis nos comptes et nous lui en avons même réclamé le montant plusieurs fois.

La jeune femme, le rouge au visage et profondément humiliée, ne tarde pas à se rendre compte d'un état de choses dont elle souffrira à l'avenir.

Dans les choses les plus ordinaires de la vie, la faiblesse, l'indifférence et l'égoïsme d'un mari semblable apportent chaque jour de fâcheuses perturbations dans la famille.

A table, où les enfants viennent s'asseoir avec empressement et tous à la fois, la mère prie-t-elle son mari de bien vouloir servir ces petits impatients, celui-ci, qui n'a pas moins d'appétit qu'eux, prétexte, pour se libérer de sa besogne, un affreux lumbago. Il répète qu'il a l'oreille dure et continue à manger sans regarder ni à droite ni à gauche, sans se laisser distraire par toutes les petites voix qui réclament ceci ou cela.

Mais les enfants grandissent et s'aperçoivent toujours plus de la mollesse de leur père. Bientôt, ils prennent de petits airs d'indépendance et exécutent leur travail comme ils l'entendent et comme si le père n'existait pas.

Dès lors, tout se complique. Celui qui n'a pas su garder sa place commence à ouvrir les yeux ; il se fâche et jure qu'il ne veut pas se laisser mener par ses enfants, que c'est déjà assez de l'être par la mère, etc., etc., sans se douter que la cause de sa position effacée c'est lui-même.

Quant à sa femme, — si c'est une femme de cœur, — la culotte qu'elle est ainsi condamnée à porter lui sera une bien lourde croix.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

PAULINE ***

Origine du chapeau-montant chez les dames. — Peu de temps avant les événements de 1789, une révolution qui, en son temps, avait produit non moins de sensation que la seconde, s'était effectuée dans la coiffure féminine. La reine Marie-Antoinette ayant perdu ses cheveux à la suite d'une couche, le chapeau remplaça les édifices capillaires à la mode depuis plusieurs années.

Ce fut d'abord un petit chapeau en soie orné de plumes et de fleurs, incliné